



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE L'ORNE

Direction départementale
des Territoires

Affaire suivie par : Nathalie LETELLIER

Tél. 02 33 32 52 31

Courriel : ddt-cpp-pgee@orne.gouv.fr

COURRIER ARRIVÉ LE

Alençon, le 30/07/2019

02 AOÛT 2019

Argentan
INTERCOM

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'association des services de l'État à l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) du secteur des Courbes de l'Orne, vous m'avez adressé le dossier arrêté en date du 30 avril 2019.

Le présent courrier a pour objet de vous faire part des remarques des services de l'État avant l'approbation du PLUi. Le dossier transmis par vos services traite bien tous les éléments prescrits par le code de l'urbanisme et transcrit une véritable réflexion sur le développement que vous envisagez d'initier sur votre territoire.

Après analyse de ces documents, j'émet donc un avis favorable à ce projet, assorti d'observations dont vous pouvez prendre connaissance au sein de l'annexe ci-jointe.

Il vous appartient de joindre le présent courrier ainsi que les avis émis par les services de l'État aux documents soumis à enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la Préfète,
La Sous-Préfète,
Secrétaire Générale

Véronique CARON

Monsieur le Président de la Communauté de Communes d'Argentan Intercom
Maison des Entreprises et des Territoires
12 route de Sées
BP 90220
61205 ARGENTAN CEDEX